

IX. TRAME VERTE ET BLEUE

A. Rappel sur l'ambition du projet

Le Parc travaille sur la question des continuités écologiques indispensables à la survie de très nombreuses espèces. Dès 2006-2007, la réflexion sur le Plan du Parc (élément de la charte 2008-2020) a permis de délimiter des espaces de fonctionnalité biologique qui préfiguraient l'actuelle Trame Verte et Bleue. Depuis 2010, le Parc s'est engagé dans ce projet de Trame Verte et Bleue (TVB).

Ce projet est fondamentalement transversal : il s'agit de préserver et restaurer les espaces par une inscription des enjeux d'écologie du paysage dans les politiques agricoles, d'aménagement et d'urbanisme. L'objectif de cette évaluation est de vérifier si la politique menée par le Parc contribue effectivement à la préservation et à la connexion de ces corridors écologiques sur le territoire.

B. Un objectif stratégique dans la charte 2008 - 2020

1. Objectif stratégique : reconquérir le patrimoine naturel ordinaire

- Indicateur d'avancement par objectif opérationnel 12



Exemples d'actions menées :

- *Elaboration de la TVB du Parc en 2010-2011*
- *Edition d'un « Kit TVB » en 2013 et animation de réunions pédagogiques auprès des collectivités du territoire*
- *Conseils, au fil de l'eau, aux collectivités et porteurs de projets*
- *Chantiers de restauration de continuités écologiques avec notamment 3 Contrats Nature (2 ans par Contrat soit 6 ans de chantiers)*

- Objectifs quantifiés :

Objectifs pour 2020 définis dans le bilan à mi-parcours (2014 – 2015) :

- 9 PLU ou SCOT avec TVB intégrée avec l'aide du Parc → **objectif atteint avec un total de 13 PLU ou SCOT ayant intégré la TVB entre 2008 et 2017** : Brain-sur-Allonnes, Brain-sur-l'Authion, SCoT Pays d'Angers en 2011, Benais, Parnay, SCOT Saumurois en 2012, Vivy, SCoT Pays Loire Nature, SCoT Pays des Vallées d'Anjou en 2013, SCOT du Chinonais en 2014-2017, PLUi CC Chinon Vienne et Loire en 2016, PLU de Corné en 2017, PLUi Saumur en 2017
- Total de 15 plans de gestion intégrant la TVB réalisés d'ici à 2020 → **objectif atteint avec un total de 15 plans de gestion ayant intégré la TVB entre 2009 et 2018** (Huismes/Avoine (Marais des Rouches), La Roche-Clermault (Marais de Taligny), Gennes (Etang de Joreau), Brézé (Baffou), Beaufort-en-Vallée (Contrat Nature), Mazé

¹² 5 niveaux d'avancement jugés par le chargé de mission référent :

< 20% ; 20% < < 40% ; 40% < < 60% ; 60% < < 80% ; > 80%

(Contrat Nature), Brain-sur-Allonnes (Contrat Nature), Andard (Roselière), Brain-sur-l'Authion (Marais des Prés d'Amont), Loire-Authion, Beaufort-en-Anjou et Longué-Jumelles (Contrat Nature), Souzay-Champigny, Doué-en-Anjou – 2 sites (Contrat Nature).

- Mettre en place la TVB sur le Parc avec ses déclinaisons locales (40% de l'ETP du chargé de mission Paysage destinés à cette opération) → **objectif atteint avec 40% du temps de chargé de mission Paysages & TVB + 100% du temps d'animateur Contrat Nature + en moyenne 5% du temps de chef de service Biodiversité & Paysages + temps ponctuels d'autres agents (communication, urbaniste ...)**
- Edition de cartes par sous-unités paysagères sur l'ensemble du territoire du Parc → **cartes présentes dans le Kit TVB par unité paysagère mais pas de carte éditées à l'échelle des sous-unités paysagères.** Le Parc a ponctuellement édité des cartes à la demande de certaines collectivités, dans le cadre de PLU communaux.

2. Territoire concerné et bénéficiaires

- Territoire :

L'ensemble du territoire du Parc est concerné, voire au-delà du fait de liens avec des TVB limitrophes du Parc. Le Parc a ainsi accompagné l'ancienne Communauté de Communes de Ste Maure-de-Touraine pour l'élaboration de sa TVB en 2015 et 2016.

- Bénéficiaires :

Les principaux bénéficiaires des conseils et de la sensibilisation autour du kit TVB sont les collectivités et les porteurs de projets. Lors des chantiers de restauration de continuités écologiques, les bénéficiaires sont très nombreux : habitants, agriculteurs, scolaires...

3. Logiques d'action du Parc

Animation / coordination / mise en réseau
Connaissance / Inventaires / Etudes
Conseil / expertise
Ingénierie et gestion de projet
Intervention institutionnelle
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre / accompagnement
Médiation environnementale
Communication / Information / Sensibilisation / Formation
Production / Edition de documents techniques ou outils pédagogiques
Transfert d'expérience

La TVB est une thématique transversale qui regroupe une très grande diversité d'acteurs. De plus, la TVB est traitée à l'échelle nationale, régionale et locale. De ce fait, le Parc peut être amené à représenter la TVB lors de réunions institutionnelles, animer des réunions locales, accompagner une commune en maîtrise d'ouvrage ou encore en maîtrise d'œuvre pour le suivi de chantiers. La TVB se base sur des milieux et des espèces dynamiques ; d'où la nécessité d'actualiser les connaissances en continu.

La répartition entre ces différents rôles du Parc varie énormément d'une année sur l'autre, en fonction des actions en cours. Un projet regroupe souvent plusieurs rôles.

4. Moyens mis en œuvre

- Moyens humains :

L'ensemble des agents du service Biodiversité & Paysages peuvent être amenés à participer à cette thématique. De même, d'autres agents du Parc interviennent ponctuellement, notamment l'urbaniste, la chargée de communication ou la chargée de mission démarches participatives.

Deux postes sont cependant fléchés sur la TVB :

- 40% du temps d'un chargé de mission paysages & TVB depuis 2010 ;

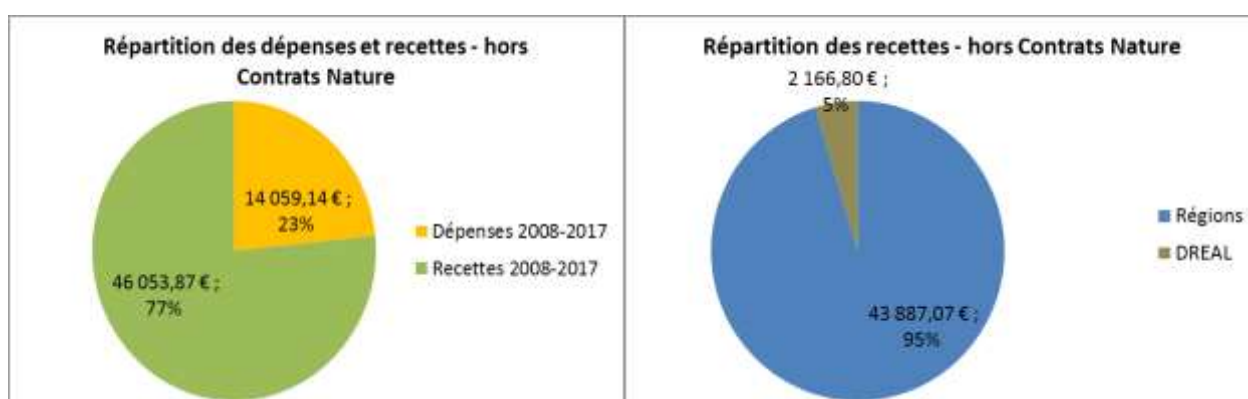
- Technicienne Restauration de continuités écologiques (Contrat Nature) à temps plein depuis 2013
- **Moyens financiers mobilisés pour les actions menées :**

Les actions TVB sont réparties en deux grandes catégories :

- Celles sur l'ensemble du Parc : élaboration de la TVB, élaboration du kit TVB, actions de communication et de sensibilisation, valorisation du temps de chargé de mission pour l'élaboration du 1^{er} Contrat Nature ;
 - Les 3 Contrats Nature portés par le Parc entre 2013 et 2018.
- Bilan financier des actions TVB (hors Contrats Nature)

Les dépenses liées à la TVB ont débuté en 2010 avec l'élaboration de la méthodologie pour cartographier la TVB du Parc. Ensuite, le kit TVB a été élaboré (illustrations, mise en page, impression ...) et des actions de sensibilisation ont été mises en place (ex : réunions avec les collectivités). Le temps d'agent pour monter le premier Contrat Nature a également été valorisé avec la demande de subventions en 2012.

Ce bilan financier ne comprend pas les salaires des agents, inclus dans les charges fixes du Parc (emplois statutaires).

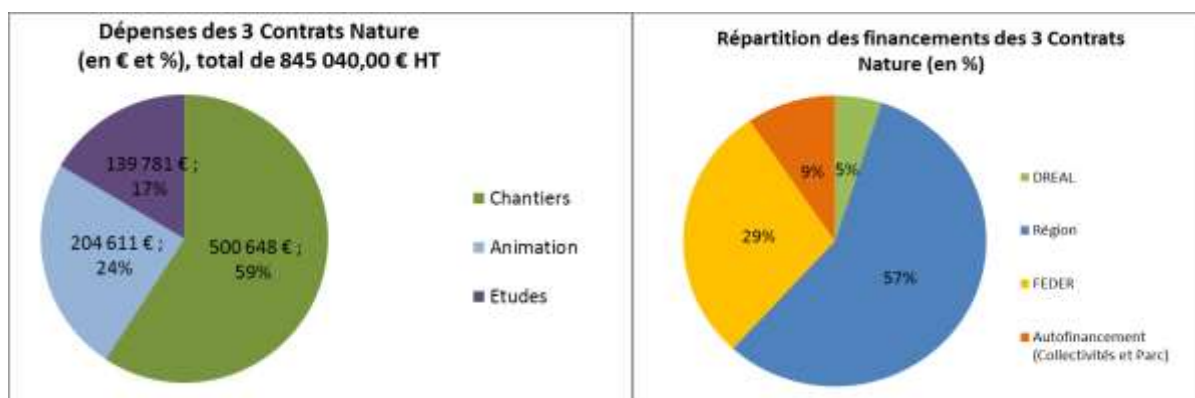


Il est à noter que des nouvelles actions vont voir le jour en 2018 et 2019 avec l'élaboration de la Trame Verte et Bleue n°2 du Parc.

- **Bilan financier des 3 Contrats Nature**

Les moyens financiers pour la réalisation des 3 Contrats Nature sont spécifiques.

Sur ces 6 années, les dépenses transitent par les collectivités (en tant que maîtres d'ouvrage pour les chantiers) ainsi que par le Parc (pour l'animation avec notamment l'animateur Contrat Nature et les études).



Les recettes sont issues d'autofinancement (collectivités pour les chantiers et Parc pour l'animation), de fonds régionaux (principalement Contrat Nature mais aussi Contrat de Parc et DREAL) et européens (FEDER).

Il est également important de signaler que la quasi-totalité des entreprises retenues sont locales (excepté pour les travaux forestiers qui demandent du matériel spécifique). L'économie du territoire a donc fortement bénéficié de ces 3 Contrats Nature.

Pour les 3 Contrats Nature, la totalité des dépenses (chantiers, animation et étude) s'élève à 845 040,00€ HT. Le Parc a permis de mobiliser des subventions à hauteur de 90% de ce coût. Les bénéficiaires pour le territoire du Parc par rapport à l'autofinancement investis (10% du coût total) sont donc très importants.

C. Exemples d'actions menées

1. Kit TVB et journées d'animation

Dès l'élaboration de la Charte 2008-2023, la volonté a été exprimée de travailler sur une trame verte et bleue à l'échelle du Parc.

De 2010 à 2012, le Parc a élaboré sa Trame Verte et Bleue en concertation avec les acteurs locaux. Ces connaissances ont été déclinées par Unité paysagère, cadre cohérent du territoire possédant ses spécificités quant à l'occupation du sol actuelle et à sa dynamique.

Afin de sensibiliser un maximum d'acteurs à ces enjeux, le Parc a ensuite élaboré, édité et diffusé un support pédagogique nommé « Kit TVB ». Depuis 2013, ce document a été largement diffusé aux collectivités et porteurs de projets. Il sert d'appui à des animations locales selon les sollicitations.

De plus, des journées d'animations ont été organisées en 2014 et 2015 sur les différentes unités paysagères du Parc afin de présenter aux élus et aux gestionnaires les enjeux du territoire et les possibilités d'actions de reconquête de la biodiversité ordinaire.

Indicateurs et chiffres clés 2008 – 2018

- **1** plan concerté TVB réalisé en 2013
- **13** accompagnements de collectivités (dans le cadre de documents d'urbanisme)
- **15** plans de gestion intégrant la TVB
- **2** démarches participatives menées localement (CC Vallée Loire Authion + école privée de Mazé)
- **6** rencontres techniques pour élus et partenaires (Journées techniques PNR)
- **9** chantiers de restauration de continuités écologiques (Contrats Nature) sur 7 collectivités accompagnées.

De même, plusieurs journées techniques ont été organisées afin de sensibiliser les acteurs : « corridors écologiques » en 2013, restauration d'une prairie en 2014, entretien et restauration des mares en 2015, agroforesterie en 2016, 2017 et 2018.

2. Trois Contrats Nature : 2013-2014, 2015-2017 et 2017-2019



La Région Pays de la Loire soutient les territoires dans la mise en œuvre de projets opérationnels de préservation et de valorisation de la biodiversité et des continuités écologiques à travers un dispositif unique : le Contrat Nature.

Celui-ci, associé à des fonds européens FEDER, permet de financer jusqu'à 80 % des travaux de gestion ou de restauration de milieux naturels / agricoles / forestiers, des études d'amélioration des connaissances de la biodiversité ainsi qu'un poste d'animateur Contrat Nature (financé à 100%). Ce dernier, agent du Parc, assiste les collectivités pour les demandes

et soldes de financements, les suivis administratifs et techniques des chantiers ou études (marchés publics, ...) et la coordination des projets avec les financeurs, les prestataires et les acteurs locaux.

Le Parc a animé 3 Contrats Nature, à chaque fois sur 2 années : 2013-2014, 2015-2017 et 2017-2019. Cela signifie au total 9 sites de chantiers répartis sur 7 communes du Val d'Authion et du Sud Saumurois. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la TVB du Parc.

Ces 3 Contrats Nature ont permis la restauration de 178 ha de prairies humides et pelouses sèches avec la mobilisation de fonds pour un montant total de travaux de près de 500 000,00€. Ces projets ont permis de dynamiser l'activité économique de 14 exploitations et d'une association de chasse.

Ces chantiers ont permis la restauration de continuités écologiques avec notamment la plantation de 12 550 ml (haies, arbres ou bosquets), la création de 9 mares, la restauration de 360 ml de ruisseau, la création de 592 arbres têtards et l'entretien de 2113 arbres au sein majoritairement de haies.

Des démarches participatives en lien avec la TVB ont également été animées pendant ces projets. Par exemple, un groupe de médiation pour le choix des travaux sur le chantier de Corné a été mis en place. Il a réuni des chasseurs, agriculteurs, élus, habitants, instituteurs ...

D. Gouvernance du projet

1. Instances de pilotage

La stratégie Trame Verte et Bleue du Parc est arbitrée par le Bureau du Parc. Les élus valident la réalisation des actions TVB, les orientent, flèchent le budget ...

Ces actions sont ensuite mises en œuvre, très majoritairement, par le service Biodiversité & Paysages du Parc. Il s'appuie pour chaque projet sur un comité de pilotage et parfois un comité technique. Ces comités de pilotage associent usuellement les collectivités concernées, les acteurs locaux concernés ou leurs représentants (par ex, commune du site de projet, agriculteurs gestionnaires du site), et les partenaires institutionnels (Région, départements, DDT).

2. Partenariats et conventions mis en œuvre

Les projets en lien avec la TVB sont nombreux. Au final, le panel d'acteurs impliqués est très vaste.

Lors de la mise en œuvre opérationnelle de la TVB dans le cadre de chantiers, des conventions sont mises en place avec les collectivités accompagnées par le Parc. Il peut s'agir de communes mais aussi du Département ou encore de la Région. Les Chambres d'agriculture sont ponctuellement associées pour ces projets, lorsque les enjeux agricoles sont forts.

Sur le plan administratif, la TVB du Parc a alimenté le SRCE (futur SRADDET), les SCOT, les PLU, les PLUi. D'une échelle très fine, la TVB du Parc permet de prendre bien en compte les objectifs de conservation des continuités écologiques dans les outils d'orientation et de planification du territoire. En retour, les retours d'expériences des autres TVB alimenteront la TVB2 du Parc (en cours d'élaboration en 2018).

Des Baux Ruraux Environnementaux sont également signés entre les collectivités, les exploitants agricoles en charge de l'entretien des sites restaurés et le Parc. Cela permet de s'assurer de la bonne gestion des sites et de la pérennité des aménagements.

Le Parc a accompagné le territoire limitrophe de l'ancienne Communauté de Communes de Ste Maure-de-Touraine. Une convention a permis au Parc d'aider la Communauté de Communes à élaborer sa TVB, en continuité de celle du Parc.

Le Parc suit également plusieurs politiques départementales et régionales : schémas des Espaces Naturels Sensibles, «Arbre dans le Paysage Rural de Touraine, Schéma Régional de Cohérence Ecologique (actuellement en cours d'intégration dans les futures SRADDET)...

E. Avancées et points forts du projet

L'organisation par projet permet une gouvernance locale des actions, avec l'implication des acteurs pertinents (communes, associations, ...) et la mobilisation de nombreux partenaires.

Les projets TVB, de par leur caractère pluridisciplinaire, sont souvent l'occasion de réunir des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Les débats sont riches, parfois vifs mais surtout constructifs. Ils permettent à ces acteurs de mieux comprendre les attentes des uns et des autres.

F. Difficultés rencontrées et points faibles

La diversité des acteurs impliqués, la complexité des dynamiques TVB nécessitent de prendre le temps du dialogue. Au début de chaque projet, il est souvent nécessaire de désamorcer des conflits existants avant de pouvoir, ensemble, construire. Cela nécessite beaucoup de pédagogie et une gestion des échanges afin que chacun puisse s'exprimer et se comprendre.

Il est également nécessaire d'aborder la TVB de façon simple et opérationnelle. La TVB est souvent perçue, à tort, comme une démarche abstraite et contraignante.

G. Appréciation globale du projet

1. Avis du groupe évaluation

Ce bilan a été mis en discussion au sein d'un groupe évaluation « Biodiversité », afin d'établir une nouvelle notation réactualisée depuis le bilan à mi-parcours et valant pour l'ensemble de la période examinée ici, 2008 – 2018.

La notation est cependant en grande partie interne au service « biodiversité et paysage », les membres extérieurs n'ayant que très peu voulu se prononcer si peu de temps après l'exercice effectué à mi-parcours.

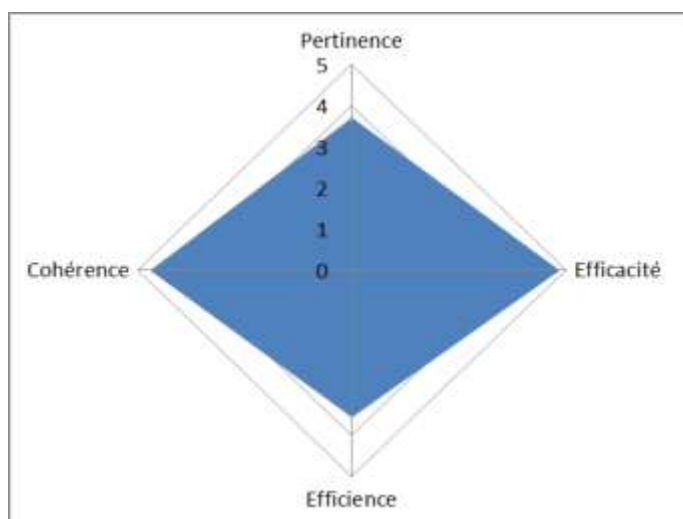
2. Perception selon les critères d'évaluation

Pertinence = 3,71

Efficacité = 4,86

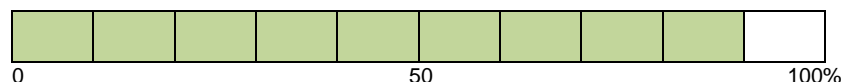
Efficience = 3,57

Cohérence 4,71



3. Atteinte des objectifs de la charte

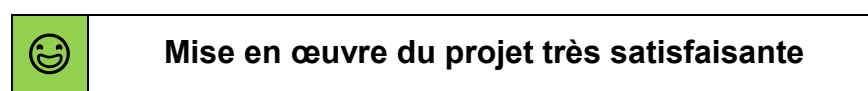
Indicateur d'avancement global du projet



Atteinte des objectifs du projet

	Pas du tout atteints	Atteints très partiellement	Atteints en partie	Globalement atteints
La trame verte et bleue				

Indice de satisfaction générale sur le projet :



H. Conclusion générale sur le projet

L'objectif d'élaboration d'une Trame Verte et Bleue durant la mise en œuvre de la charte 2008-2023 est atteint.

Depuis 2010, cette thématique a pris de plus en plus de place au sein des actions du Parc. Une fois la TVB réalisée (2010-2011), de nombreuses actions pédagogiques, de communication et de sensibilisation, ont pu démocratiser ces enjeux sur le territoire. Cette stratégie de concertation a permis à la TVB de ne pas rester un simple schéma mais de devenir une réalité. Les efforts de communication doivent cependant être maintenus. En effet, sur la durée d'une charte, les équipes municipales et les acteurs locaux évoluent. De ce fait, la sensibilisation doit être renouvelée régulièrement.

De même, la TVB traite de milieux naturels, agricoles ou forestiers dynamiques. Les enjeux peuvent ainsi évoluer sur le territoire.

Les chantiers opérationnels de restauration de continuités écologiques ont permis une mise en œuvre concrète de la TVB sur le territoire. Les bénéfices issus de ces projets sont nombreux et touchent une très grande diversité d'acteurs : agriculteurs, chasseurs, élus, habitants, faune et flore... Ces chantiers doivent être maintenus. Ils sont garants d'une concrétisation opérationnels de la TVB. Ce sont ces actions qui permettent dans les faits de restaurer les continuités écologiques du territoire. Il est également impératif de maintenir un suivi des sites restaurés afin de bénéficier du retour d'expériences des travaux déjà effectués. Ce suivi est malheureusement parfois délaissé, faute de moyens.

Actuellement, le Parc est en cours de révision de sa TVB de 2010. La TVB 2 du Parc devrait permettre de mieux traiter les enjeux du territoire avec notamment une meilleure prise en compte des chauves-souris ou encore des espaces cultivés.

L'avis du technicien :

La TVB, thématique peu connue en 2008, a pu prendre toute sa place au sein des actions du Parc depuis 2010. Plusieurs actions pédagogiques ont été menées entre 2013 et 2015. Il semble indispensable de ne pas relâcher ces efforts et de relancer une stratégie de communication sur cette thématique. De nouvelles équipes municipales vont notamment prendre leurs fonctions en 2020.

Il est nécessaire de continuer à promouvoir une TVB multifonctionnelle et non en contradiction avec les projets d'aménagements. Cela nécessite cependant des moyens humains. Si le Parc s'oriente vers une prise en compte accrue de la TVB, il sera nécessaire d'augmenter le temps d'agent dédié à ces actions. En effet, les études menées ont montré les limites d'une externalisation systématique vers des bureaux d'études ou autres structures. Il est important que le Parc soit visible lors de la mise en œuvre d'actions TVB. Le discours transmis doit être maîtrisé et en accord avec la vision du Parc.

Ces actions pourraient être élargies à d'autres publics comme les scolaires par exemple.

Ensuite, le maintien des actions opérationnelles est nécessaire. Même si les moyens humains et les financements sont parfois compliqués à mobiliser, ces actions permettent la restauration des continuités écologiques dans les faits. Le bilan financier des chantiers Contrat Nature montre bien tout l'intérêt pour le territoire, notamment économique. Il ne faudrait pas que les actions Parc soient restreintes à des études et une TVB « théorique ». Là encore, la présence d'agents du Parc sur le terrain est une réelle plus-value pour le Parc.

